

# LA LETTRE DE LA MAIRIE N°23

## NOVEMBRE 2007

### COLLECTE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, la Banque Alimentaire du Haut-Rhin participe activement à la Collecte Nationale de denrées alimentaires.

Cette collecte aura lieu cette année à Riquewihr durant la semaine du 19 au 24 novembre 2007.

Vous pourrez déposer vos dons dans le hall de la mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat. Les personnes qui souhaitent faire des dons dès à présent peuvent le faire, les denrées seront stockées en mairie.

A titre d'information les produits qui cette année sont d'un besoin essentiel sont : l'huile, le sucre, le café, le cacao, les conserves de légumes, les conserves de légumes et de poisson, le riz.

La banque alimentaire est une association à but humanitaire. Les produits recueillis sont destinés à des familles dans le besoin, de notre département exclusivement.

En 2006, grâce à votre don, à votre geste de solidarité, 2500 familles, 1000 isolés, soit près de 10 000 personnes ont bénéficié des 165 tonnes collectées.

### REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale seront reçues en mairie de Riquewihr jusqu'au 31 décembre 2007 aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

Sont concernées les personnes nouvellement domiciliées dans la commune, les jeunes ayant atteint l'âge électoral depuis le 1<sup>er</sup> mars 2007 (18 ans) ou qui l'atteindraient avant le 1<sup>er</sup> mars 2008 ainsi que les personnes qui pour une raison ou une autre, ne sont pas encore inscrites sur la liste.

### DATES DES ELECTIONS MUNICIPALES 2008

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 9 et 16 mars 2008.

### SIRENE

Il est rappelé à la population qu'un déclenchement de la sirène pour essai est effectué tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois. Par ailleurs, en cas de sinistre, la sirène peut être déclenché par un bouton installé dans la cour du dépôt d'incendie.

### LE RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans !

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche est indispensable et vous donne des droits.

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Elle est exigée pour passer vos examens et concours ainsi que pour le permis de conduire. Le recensement vous permettra par la suite d'être convoqué pour votre « JAPD », journée d'appel de préparation à la défense.

Alors n'attendez pas :

Vous venez d'avoir 16 ans : présentez-vous à la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour vous faire recenser.

Vous avez plus de 16 ans et 3 mois et vous n'êtes pas recensé ? Présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour bénéficier de vos droits.

Pour toutes questions vous pouvez contacter la mairie ou le Bureau du service national de Strasbourg par téléphone au 03 90 23 37 70.

Ou par E-mail à : [bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr)

### ALLO, SERVICE PUBLIC

La documentation Française, éditeur et diffuseur de l'Etat, œuvre depuis 1945 pour l'information du citoyen et des administrations. Dans le cadre de cette mission, elle délivre des renseignements administratifs à tout usager à l'aide de son service téléphonique 3939 « Allo service public » et de son portail internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Ces deux services visent à informer l'utilisateur sur des sujets de la vie quotidienne (perte de papiers d'identité, demande de prestation familiale, licenciement, contrat de location...) et à l'orienter vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches. Simple d'accès, efficaces et modernes, ces deux services mettent l'Administration à la portée de tout citoyen.

## PROGRAMME D'INTERET GENERAL DU CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN

Le programme d'Intérêt Général (PIG) pour la production de logements à loyers maîtrisés a été lancé par le Conseil Général du Haut-Rhin en collaboration avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Son but : Inciter les propriétaires bailleurs à mener des opérations permettant la production de logements locatifs à loyer maîtrisé en mettant aux normes des logements existants, occupés ou vacants, en créant des logements à l'intérieur d'un volume existant, notamment dans les combles, en transformant des locaux précédemment affectés à un autre usage que l'habitation, en vue de créer des logements locatifs.

Où : Le dispositif couvre l'ensemble du département du Haut-Rhin à l'exclusion de la Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud Alsace.

Comment : Grâce à des aides financières attractives, des avantages fiscaux, une assistance administrative et technique gratuite de DOMIAL, mise en place par le Conseil Général du Haut-Rhin

Pour quel montant de subvention ? : Le taux varie de 20 à 65 % du coût des travaux hors taxes, selon la zone où se situe les logements, le loyer pratiqué (conventionnement intermédiaire ou social).

Les subventions sont plafonnées en fonction de la Surface Habitable Fiscale des logements.

Votre engagement : un accord de modération de loyer d'une durée de 9 ans, une attribution des logements sous conditions de ressources pour les locataires

Le Conseil Général a décidé de mettre en œuvre un suivi animation confié après consultation au Groupe DOMIAL qui a ainsi en charge une mission d'information, de conseil, d'aide à la décision et d'assistance technique et administrative au montage des dossiers de subvention ANAH, cela sans frais pour les propriétaires privés.

Renseignements et demande de dossier :

[www.Domial.fr](http://www.Domial.fr)

11 avenue de Fribourg

BP 60417

68007 Colmar Cedex

Tél : 03 89 20 79 50

### RIQUEWIHT'REPASS

Une nouvelle entreprise vient d'être créée à Riquewihr par Madame Marie-Odile HECKLY qui propose ses services pour des travaux de repassage.

Tél : 03 89 49 03 05 (soir)

Portable : 06 85 37 82 90.

## DON D'ORGANES DONNEUR OU PAS...

Donner, pourquoi ?

Car il y a un nombre croissant de malades en attente de greffe. La greffe d'organe, c'est le remplacement d'un organe défaillant par un organe sain, appelé greffon. En 2005 près de 12 000 personnes ont eu besoin d'une greffe d'organe pour continuer à vivre ou pour mieux vivre. Ce nombre augmente chaque année du fait de l'allongement de la durée de vie mais aussi du fait d'un manque de greffons.

Que l'on soit d'accord ou non pour donner nos organes, ce choix doit être connu de nos proches pour qu'ils puissent en témoigner sereinement, au cas où.

Et n'oublions pas que le don d'organes peut sauver des vies.

Prendre position sur le don d'organes, dire son choix à son entourage, ce n'est pas toujours facile. C'est pourquoi l'Agence de la biomédecine a édité un Guide. En apportant des réponses concrètes aux questions que vous vous posez, il vous aide dans votre démarche.

Quelques guides sont à votre disposition au secrétariat de la mairie de Riquewihr.

L'Agence de la biomédecine qui a repris les missions de l'Établissement français des Greffes, est un établissement public national de l'État créé par la loi de bioéthique du 6 août 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaine. Pour de plus amples renseignements vous pouvez les contacter à cette adresse.

Agence de la biomédecine, 1 avenue du Stade de France 93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX.

[www.agence-biomedecine.fr](http://www.agence-biomedecine.fr)

### ASSOCIATION France ALZHEIMER

Aujourd'hui près d'un million de personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer et pour chacune d'entre elles, une famille est confrontée aux difficultés médicales, sociales, financières et psychologiques déclenchées par la maladie.

Depuis 1985, France Alzheimer informe, oriente et apporte un soutien aux malades et à leur famille, contribue à la recherche, sensibilise sur la maladie et forme les bénévoles et les professionnels de santé. Avec son réseau de 106 associations locales, elle est présente partout en France.

En cette année où la maladie a été déclarée Grande Cause Nationale, France Alzheimer renforce son action de soutien par la mise en place d'un numéro Azur permettant à tous de joindre une association locale à partir d'un même numéro facile à retenir : **0811 112 112**.

## DECLARATION OBLIGATOIRE EN MAIRIE POUR LES CHAMBRES D'HÔTES

Un décret du 3 août 2007 pris en application d'une loi du 14 avril 2006 a précisé les conditions d'exercice des activités de locations de chambre d'hôtes pour améliorer d'une part la protection du consommateur par l'information sur ce produit, d'autre part la protection des professionnels de l'hébergement touristique en particulier les hôteliers

Les chambres d'hôtes sont des chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations. De cette définition, il convient de retenir les points suivants :

- L'activité de location de chambres d'hôtes est la fourniture groupée de la nuitée et du petit déjeuner.
- L'activité de location de chambres d'hôtes est limitée à un nombre maximal de 5 chambres pour une capacité maximale d'accueil de 15 personnes.
- L'accueil est assuré par l'habitant et chaque chambre d'hôte donne accès à une salle d'eau et à un WC. La chambre d'hôte doit être en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité. La location est assortie, au minimum, de la fourniture du linge de maison.

Une déclaration obligatoire doit être faite auprès de la mairie du lieu de l'habitation préalablement à l'offre de location. Un formulaire de déclaration est disponible en mairie. Il est précisé que les loueurs de chambres d'hôtes mises en location au 4 août 2007 doivent effectuer la déclaration avant le 31 décembre 2007.

## LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice. C'est un moyen simple, rapide et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable

Le conciliateur de justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage ou de famille, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture etc.

Pour demander au conciliateur de justice de régler votre problème vous n'avez aucune formalité particulière à effectuer pour le rencontrer. Ecrivez -lui, téléphonez-lui, présentez-vous devant lui ou prenez rendez-vous.

Nous vous communiquons les coordonnées du conciliateur de l'arrondissement de Ribeauvillé.

Nous vous communiquons les coordonnées du conciliateur de l'arrondissement de Ribeauvillé.

Monsieur Jean DEUBEL, conciliateur, Tribunal d'Instance, 6 rue Klée, 68150 RIBEAUVILLE.

Ses permanences :

- Le 1er et 3ème lundi du mois à 9 h à la mairie de Kaysersberg
- Le 1er et 3ème mardi du mois à 9 h à la mairie de Lapoutroie
- Le 1er et 3ème mardi du mois à 14 h à la mairie de Ribeauvillé

Ces horaires étant susceptibles d'être modifiés il est conseillé de téléphoner préalablement à la Mairie de Kaysersberg au 03 89 78 11 11

## NOËL 2007 A RIQUEWIHR

Des branches de sapin seront mises à la disposition des habitants de Riquewihir le jeudi 22 novembre 2007 à partir de 9 h aux services techniques de la Ville de Riquewihir, Dépôt d'incendie, Place des Charpentiers.

≡≡≡

Le marché de Noël se déroulera du 1 au 20 décembre 2007.

≡≡≡

Les commerçants désireux de laisser leur structure de vente en place en semaine pendant la durée du marché de Noël devront déposer une demande écrite en mairie avant le 23 novembre 2007, délai de rigueur. Afin de respecter le cahier des charges liés au label « Ville et Village de Noël », il sera demandé à chacun de fournir le modèle de décoration du stand durant la semaine. Des stands vides de décoration contribueraient au retrait immédiat de ce label.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

**Samedi 24 novembre 2007** : Fête de la Sainte Barbe à 12 h dans la Salle de la Porte Haute

**Du 1 au 20 décembre 2007** : Marché de Noël place de l'Hôtel de Ville et rue du Général de Gaulle. (les 3 week-end)

**Mardi 4 décembre 2006** : Fête de la Saint Nicolas à 17 h à l'Ecole primaire

**Mercredi 5 décembre 2007** : Hommage « Aux morts pour la France » de la guerre d'Algérie à 11 h 30 au Monument aux Morts

**Jeudi 13 décembre 2007** : Repas de Noël du Club de l'Age d'Or dans la Salle de la Porte Haute.

**Vendredi 14 décembre 2007** : repas amical SR Riquewihir dans la salle de la Porte Haute

**Vendredi 21 décembre 2007** : Repas de Noël des personnes âgées à 12 h dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

**Lundi 24 décembre 2007** : Concert de Noël (Chorale et Musique) à 18 h au presbytère protestant.

**Lundi 31 décembre 2007** : Soirée de la Saint Sylvestre à 18 h dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville organisée par le SR Riquewihir.

**Vendredi 4 janvier 2007** : Les vœux du Conseil Municipal à la population à 19 h dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

# PALMARES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2007

## Classement par ordre alphabétique

### CATEGORIE EXTRAMUROS

Madame et Monsieur Roger BLESSING  
Madame et Monsieur Ernest BRONNER  
Madame et Monsieur Charles BRONNER WEBER  
Madame et Monsieur Jean Luc BUCHER  
Madame Marguerite BUTTIGHOFFER  
Madame et Monsieur Jean BUTTIGHOFFER  
Madame et Monsieur Jean Pierre COLLARD  
Madame et Monsieur Andréa DEGAN  
Madame et Monsieur Serge DOUCHY  
Madame et Monsieur Claude DUBOIS  
Madame et Monsieur Roger ENTZ  
Madame et Monsieur Maurice GOERG  
Madame et Monsieur Philippe HEMMERLE  
Madame et Monsieur Christophe HERRMANN  
Madame et Monsieur Jean Claude HUCK  
Madame et Monsieur Jean HUNZINGER  
Madame Marthe JUNG  
Madame et Monsieur Charles LASCHE  
Madame et Monsieur Jean MITTNACHT  
Madame et Monsieur José PARAUTA  
Madame et Monsieur Alex RENTZ  
Madame et Monsieur Daniel RENTZ  
Madame et Monsieur Francis RICHERT  
Madame et Monsieur Jules SEYLLER  
Madame et Monsieur Gérard SCHMITT  
Monsieur Bernard SCHOTT  
Madame et Monsieur Michel STOELTZLEN  
Madame Marie Rose THOMANN  
Madame et Monsieur Georges WOEHREL  
Madame et Monsieur Alfred WURTZ

### CATEGORIE INTRAMUROS

Madame et Monsieur Rémy ABRY  
Monsieur Arnaud AMADIEU  
Madame et Monsieur André BUCHER  
Monsieur et Madame Armand BUTTIGHOFFER  
Monsieur et Madame François BUTTIGHOFFER et  
Madame Chantal COLLIGNON  
Madame Yvonne BUTTIGHOFFER  
Madame et Monsieur Bernard BRONNER  
Madame et Monsieur Eugène CASALED  
Madame et Monsieur Patrick COSNIER  
Madame et Monsieur Alain ELTZER  
Madame Marie Reine ENGEL  
Madame et Monsieur Jean-François FARQUE  
Madame et Monsieur Emmanuel GARCIA –  
PARILLA  
Madame et Monsieur Jacques GAUDE  
Madame et Monsieur Lucien HANSJACOB

Madame et Monsieur Eric HEINFLING  
Madame et Monsieur Fabrice HOMMEL  
Madame et Monsieur Jean Pierre HOUILLON  
Monsieur Bertrand HUNZINGER  
Monsieur Christophe KIEFER et Mademoiselle  
Alexandra MATHIEU  
Madame Gabrielle KLACK et  
Madame et Monsieur Daniel KLACK  
Madame et Monsieur Hervé LIVADARIS  
Madame Liliane MESCHBERGER  
Madame et Monsieur Jean Michel SELIG  
Madame et Monsieur Henri WELSCHINGER  
Madame et Monsieur Thierry WELSCHINGER

### CATEGORIE COMMERCES

Monsieur Francis BECKER  
Restaurant « La Grappe d'Or »  
Monsieur Laurent CHRISTEN  
Restaurant « L'Arbalétrier »  
Madame Eliane FLUCK  
Restaurant « Le Vieux Riquewihl »  
Madame et Monsieur Anthony GERARD  
Restaurant « Le Caveau des Rois »  
Mademoiselle GOUVERNEUR et Monsieur  
SONNTAG - Restaurant « La Maison Dissler »  
Madame et Monsieur Bernard HANNAUER  
« La Féerie de Noël »  
Madame et Monsieur Christian HEINFLING  
« Le Cellier »  
Madame et Monsieur François KIENER  
Auberge « Le Schoenenbourg »  
Madame et Monsieur Jacques KIENER  
Hôtel « Le Schoenenbourg »  
Madame et Monsieur Jean Luc KOEFFER  
Salon de Thé « A la Couronne »  
Madame et Monsieur Antoine MELICH  
Restaurant « Le Médiéval »  
Madame et Monsieur Gilbert MERCKLING  
Hôtel Restaurant « Le Sarment d'Or »  
Monsieur Jacky MERIUS  
Hôtel Restaurant « Au Dolder »  
Monsieur et Madame MILHEIRO  
Restaurant « La Grenouille »  
Madame et Monsieur André SCHNEIDER  
Hôtel « Le Saint Nicolas »  
Madame et Monsieur Pierre SPARR  
Hôtel « Le Riquewihl »  
Madame et Monsieur Serge WENDEL  
Hôtel « A l'Oriel »  
Madame et Monsieur Eric ZIEGLER  
Restaurant « Le Relais des Moines »